

Un cadre de responsabilisation pour les Normes équitables de transition vers l'âge adulte

pour les jeunes pris en charge au Canada

Journée scientifique IUJD/CRUJeF, le 24 novembre 2023



Child Welfare League of Canada
Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

Dre Melanie M. Doucet, Consultante & Chef de projet

Nos bailleurs de fonds

Max Bell
Foundation



**Vidéo du Conseil national des
défenseurs des jeunes pris en
charge:**

<https://vimeo.com/812454940>

Les Normes Équitables

1

Volet financier

Chaque jeune devrait disposer des ressources financières nécessaires pour répondre à ses besoins. Les jeunes pris en charge méritent d'avoir un point de départ financier qui se situe au-dessus du seuil de pauvreté et qui leur permet de poursuivre leurs intérêts de carrière et leurs rêves.

2

Éducation et développement professionnel

Chaque jeune devrait vivre dans un environnement où il peut apprendre et s'épanouir de manière significative pour lui-même, à son propre rythme.

3

Logement

Chaque jeune devrait avoir un endroit où il peut se sentir chez lui, sans règles ou conditions strictes à respecter.

4

Relations

Chaque jeune devrait avoir dans sa vie des personnes sur lesquelles il peut compter de manière inconditionnelle et interdépendante. Les jeunes pris en charge ont besoin d'un sentiment d'appartenance, de sentir qu'ils ont de la valeur et qu'ils sont des membres précieux de leur communauté.

5

Culture et spiritualité

Chaque jeune devrait être en lien avec sa culture et sa spiritualité, d'une manière significative pour lui-même, en toute sécurité et à son propre rythme.

6

Santé et bien-être

Chaque jeune devrait bénéficier de services et des prestations continus en temps opportun favorisant sa santé et son bien-être tout au long de sa vie. Ces mesures de soutien doivent être offertes dans le cadre d'une approche tenant compte des traumatismes et de réduction des préjudices sans jugement, sans délai d'attente indus.

7

Plaidoyer et droits

Chaque jeune devrait voir ses droits respectés et devrait faire l'expérience d'environnements où sa voix est entendue, et où son silence est traité de manière holistique.

8

Développement émergent à l'âge adulte

Chaque jeune devrait faire l'expérience d'environnements favorisant l'épanouissement et le développement personnels pendant la transition vers l'âge adulte.

Pilier 2 : Éducation et développement professionnel

FICHE DE POINTAGE

1	DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	/
2	MENTORAT ET SOUTIEN AU NIVEAU SECONDAIRE	/
3	STABILITÉ SCOLAIRE	/
4	DEMANDES D'INSCRIPTION AUX ÉTUDES POST-SECONDAIRES	/
5	MESURES DE SOUTIEN COMPLÈTES AU NIVEAU POST-SECONDAIRE	/
6	BOURSES ET SUBVENTIONS AU NIVEAU POST-SECONDAIRE	/
7	ACCOMPAGNEMENT PAR DES PAIRS	/
8	CHEMINEMENT DE CARRIÈRE SÛR	/
9	ÉVALUATION CONTINUE DES BESOINS D'APPRENTISSAGE	/
10	MESURES DE SOUTIEN CONTINUES À L'APPRENTISSAGE SPÉCIALISÉ	/
11	OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE CULTUREL	/
12	MODE ALTERNATIF D'APPRENTISSAGE PRATIQUE	/
13	FORMATION À L'EMPLOI ET MESURES DE SOUTIEN CONNEXES	/
14	POSSIBILITÉS DE GAGNER UN REVENU BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE VÉCUE	/
15	POSSIBILITÉS DE FAIRE DU BÉNÉVOLAT EN MILIEU COMMUNAUTAIRE	/

SCORE TOTAL – PILIER 2 : ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL : total des scores finaux pour chaque soutien clé (numérateur) / total des scores du dénominateur pour chaque soutien clé (dénominateur). Calculez le score en % en divisant le numérateur par le dénominateur et multipliez par 100.

SCORE TOTAL : /

POURCENTAGE TOTAL : %

Le modèle d'évaluation des normes équitables

Trois grands volets

A

La mise en œuvre du soutien clé

B

La collaboration entre les intervenants clés
responsables

C

La défense des intérêts

Le modèle d'évaluation des normes équitables

Échelle de fidélité

1

ORANGE - niveau minimal

3

BLEU - niveau élevé

2

JAUNE - niveau modéré

4

VERT - niveau exceptionnel

■ 6 étapes pour compléter le processus d'évaluation des normes équitables



ÉTAPE 1

Entreprendre une évaluation initiale de l'adhésion aux normes équitables à l'aide du modèle d'évaluation, qui a été formulé à partir de la liste des mesures de soutien clés requises sous chacun des huit piliers de la transition vers l'âge adulte.



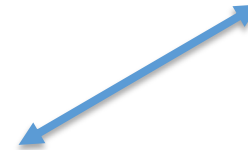
ÉTAPE 2

Calculer le score de fidélité pour chaque mesure de soutien clé et le score en pourcentage pour chaque pilier de la transition vers l'âge adulte, et identifier les domaines clés à améliorer.



ÉTAPE 3

Élaborer un plan d'action concret basé sur les résultats de l'évaluation : à court terme (mesures de soutien clés pouvant être mises en œuvre dans un délai d'un an), à moyen terme (mesures de soutien clés pouvant être mises en œuvre dans un délai de 2 ans) et à long terme (mesures de soutien clés pouvant être mises en œuvre dans un délai de 5 ans).



ÉTAPE 4

Diffuser publiquement le plan d'action sur les normes équitables pour mettre en valeur la transparence et la responsabilité envers la collectivité des jeunes pris en charge.



ÉTAPE 5

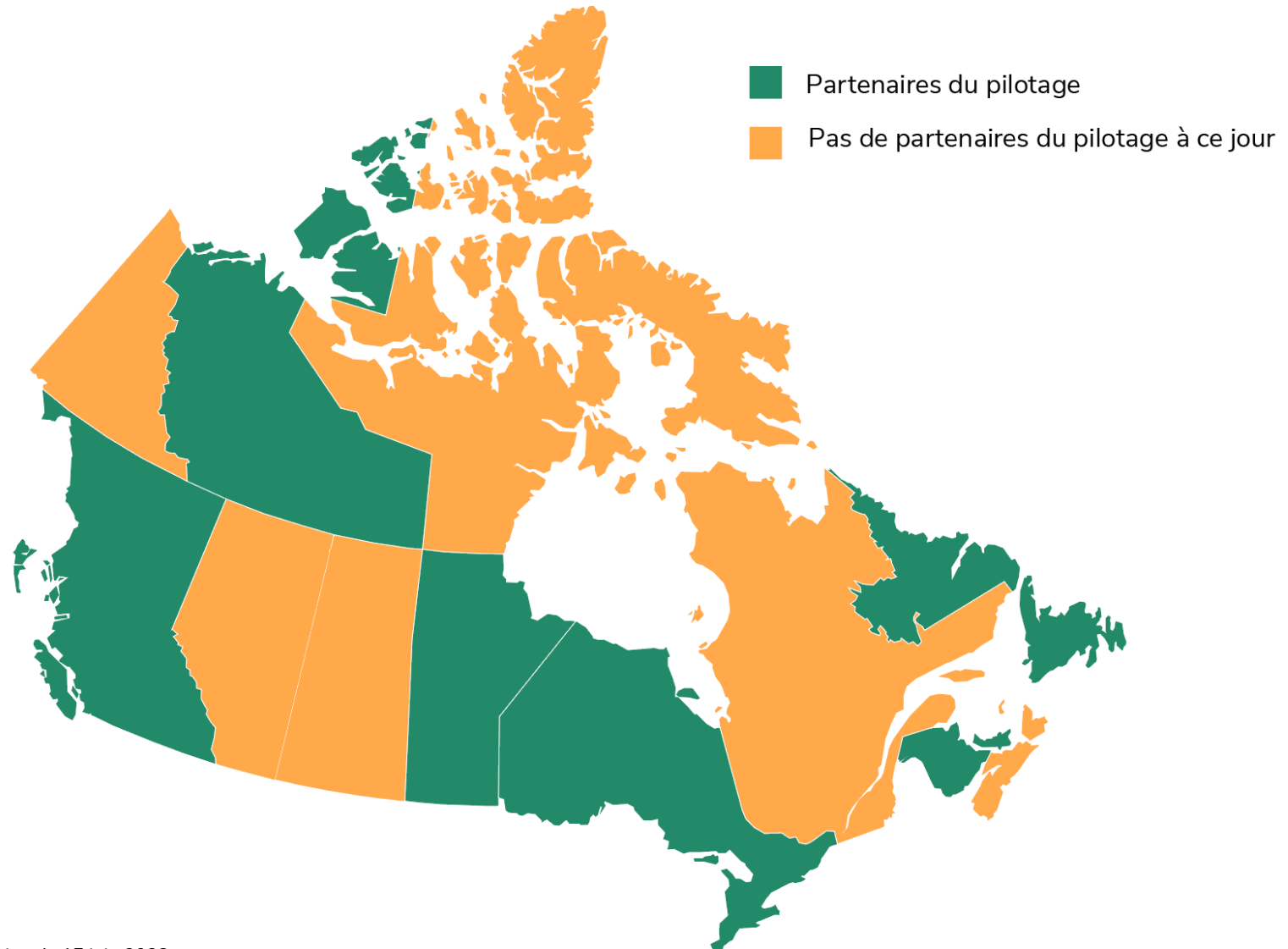
Établir un comité d'orientation sur les normes équitables, composé de divers jeunes pris en charge ou anciens pris en charge, pour examiner régulièrement les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action sur les normes équitables.



ÉTAPE 6

Refaire le processus d'évaluation et publier un rapport d'étape sur les progrès du plan d'action des normes équitables tous les 2-3 ans afin d'assurer la transparence, la responsabilité, les progrès et l'engagement continu en ce qui a trait à l'adhésion aux normes équitables.

Partenaires du pilotage du modèle d'évaluation



Mis à jour le 15 juin 2023

Sources & Resources:

Scan QR Code



Merci pour votre attention !

Contactez-nous:

Chef de projet

melanie@cwlc.ca

Twitter

@melaniemdoucet &

@CWLC_LBEC

